

COMMUNE D'IXELLES
Direction de l'Urbanisme
Hôtel communal
Chaussée d'Ixelles, 168

B – 1050 BRUXELLES

V/Réf : 7B/PU/3299
N/Réf. : AVL/KD/XL-2.476/s.538
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Mesdames,

Objet : IXELLES. Boulevard Général Jacques, 177.
Transformation d'un immeuble en chambres d'étudiants.

Suite à votre courrier du 27 mai 2013, sous référence, réceptionné le 29 mai, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 5 juin 2013.

La demande concerne un immeuble d'avant 1932 et qui se situe dans la zone de protection des maisons Art nouveau, sises 186-188, boulevard Général Jacques.

Les travaux prévoient notamment la démolition de la véranda côté rue, la pose de velux en toiture avant et le remplacement des châssis arrière.

A l'examen des plans, il apparaît que ces interventions ne constituent pas un enjeu patrimonial spécifique pour les maisons Art nouveau classées. S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de concertation, les remarques et recommandations qu'appellent les travaux (ex : placer les velux dans la partie inférieure de la toiture et privilégier des châssis en bois).

Veillez agréer, Mesdames, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. VAN DESSEL
Vice-Président

c.c.

- A.A.T.L. / D.M.S. : Mme O. Goossens (et par mail Mmes M. Vanhaelen, M. Muret, O. Goossens, L. Leirens, N. de Saeger et MM. H. Lelièvre et Ph. Piéreuse),
- A.A.T.L. – D.U. : Mme V. Henry.